

Les défaillances d'entreprises – France • Février 2023

À fin février, le nombre de défaillances d'entreprises est en progression mais demeure à un niveau toujours sensiblement inférieur à la période pré-COVID

- Le nombre de défaillances poursuit la progression amorcée à l'automne 2021. En cumul sur les douze derniers mois (entre mars 2022 et février 2023), on dénombre ainsi 43 886 défaillances contre 29 124 un an plus tôt (cf. graphique 1, tableaux A et B).
- Ce mouvement de remontée est commun à tous les secteurs de l'économie (cf. graphique 2) et plus prononcé pour les PME (hors micro entreprises et tailles indéterminées) et les plus grandes entreprises (cf. tableau B).
- Le nombre de défaillances sur un an reste néanmoins à un niveau sensiblement inférieur au niveau moyen enregistré sur la période 2010-2019, avant la pandémie de COVID-19 (59 342 défaillances, cf. graphique 1). Les défaillances ont en effet fortement reculé à compter du début de la crise sanitaire, à la suite de la modification temporaire des dates de caractérisation et de déclaration de l'état de cessation de paiements, puis aux mesures publiques de soutien en trésorerie permettant d'éviter cet état de cessation des paiements.
- En vue plus instantanée, le nombre mensuel de défaillances reste également inférieur en février 2023 à son niveau de février 2019 (cf. graphique 3).

Pour en savoir plus : les données sur les créations d'entreprises sont diffusées par l'INSEE : [Créations d'entreprises sur le site de l'INSEE](#)

A – Les défaillances d'entreprises par secteur d'activité

Défaillances en nombre d'unités légales, glissement en %

Cumul 12 derniers mois^a (données brutes)

	2019	Jan. 23	Jan. 23 / Jan. 22	Jan. 23 / 2019	Fév. 22	Fév. 23 prov.	Fév. 23 / Fév. 22	Fév. 23 / 2019
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	1 414	1 210	13,5 %	-14,4 %	1086	1 173	8,0 %	-17,0 %
Industrie (BE)	3 435	3 178	71,0 %	-7,5 %	1954	3 293	68,5 %	-4,1 %
Construction (FZ)	11 089	8 685	42,3 %	-21,7 %	6320	8 863	40,2 %	-20,1 %
Commerce ; réparation automobile (G)	11 137	9 494	55,9 %	-14,8 %	6265	9 715	55,1 %	-12,8 %
Transports et entreposage (H)	2 097	1 792	46,8 %	-14,5 %	1255	1 828	45,7 %	-12,8 %
Hébergement et restauration (I)	6 840	5 708	108,7 %	-16,5 %	2941	5 919	101,3 %	-13,5 %
Information et communication (JZ)	1 277	1 230	40,9 %	-3,7 %	877	1 292	47,3 %	1,2 %
Activités financières et d'assurance (KZ)	1 086	1 003	55,3 %	-7,6 %	670	1 013	51,2 %	-6,7 %
Activités immobilières (LZ)	1 631	1 398	13,8 %	-14,3 %	1241	1 402	13,0 %	-14,0 %
Conseils et services aux entreprises (MN)	5 813	4 938	34,0 %	-15,1 %	3775	5 022	33,0 %	-13,6 %
Enseignement, santé, action sociale et service aux ménages (P à S)	5 140	4 231	64,7 %	-17,7 %	2678	4 281	59,9 %	-16,7 %
Ensemble^b	51 145	42 948	52,6 %	-16,0 %	29124	43 886	50,7 %	-14,2 %

Source : Banque de France – Base Fiben. Données disponibles début mars 2023 : définitives pour janvier, provisoires pour février.

Calcul : Banque de France – Direction des Entreprises – Observatoire des Entreprises.

^a Cumul des douze derniers mois comparé au cumul des mêmes mois un an auparavant et à l'année 2019 (janvier à décembre 2019).

^b La ligne « Ensemble » comprend des unités légales dont le secteur d'activité n'est pas connu.

B – Les défaillances d'entreprises par taille

Défaillances en nombre d'unités légales, glissement en %

Cumul 12 derniers mois^a (données brutes)

	2019	Jan. 23	Jan. 23 / Jan. 22	Jan. 23 / 2019	Fév. 22	Fév. 23 prov.	Fév. 23 / Fév. 22	Fév. 23 / 2019
PME, dont	51 119	42 914	52,6 %	-16,1 %	29103	43 848	50,7 %	-14,2 %
Microentreprises et taille indéterminée	48 747	39 838	50,2 %	-18,3 %	27427	40 644	48,2 %	-16,6 %
Très petites entreprises	1 478	1 903	93,0 %	28,8 %	1037	2 013	94,1 %	36,2 %
Petites entreprises	650	885	96,2 %	36,2 %	480	901	87,7 %	38,6 %
Moyennes entreprises	244	288	82,3 %	18,0 %	159	290	82,4 %	18,9 %
ETI-GE	26	34	41,7 %	30,8 %	21	38	81,0 %	46,2 %
Ensemble	51 145	42 948	52,6 %	-16,0 %	29124	43 886	50,7 %	-14,2 %

Source : Banque de France – Base Fiben. Données disponibles début mars 2023 : définitives pour janvier, provisoires pour février.

Calcul : Banque de France – Direction des Entreprises – Observatoire des Entreprises.

^a Cumul des douze derniers mois comparé au cumul des mêmes mois un an auparavant et à l'année 2019 (janvier à décembre 2019).

C – Évolution des défaillances d'entreprises

1 – Nombre de défaillances

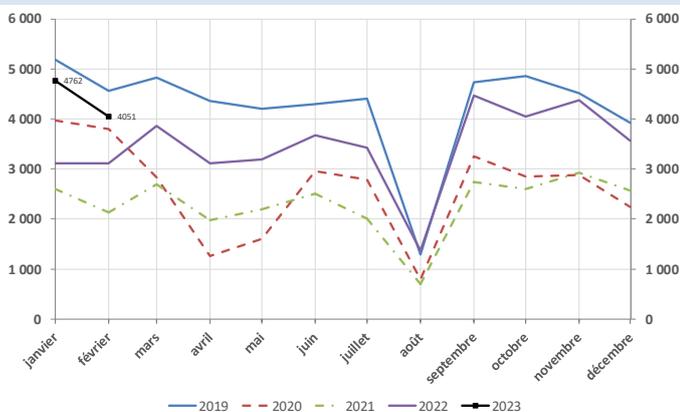
Cumul sur les douze derniers mois
déc. 1991 à janvier 2023 (+ février 2023 provisoire)



Note : La courbe verte pointillée représente la valeur moyenne du nombre de défaillances cumulé sur douze mois observé mensuellement entre le mois de décembre 1991 et le mois de décembre 2019. La courbe orange représente cette moyenne sur la période janvier 2010 - décembre 2019, qui constitue un plus haut sur la période d'observation.

3 – Nombre mensuel de défaillances

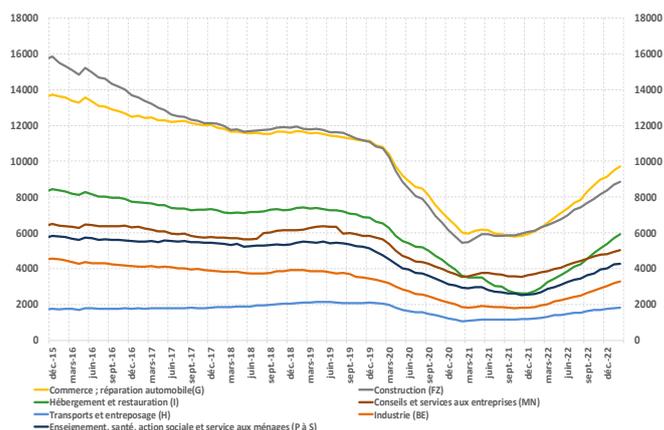
jan. 2019 à janvier 2023 (+ février 2023 provisoire)



Source : Banque de France, Direction des Entreprises, Données disponibles début mars 2023 : définitives pour janvier, provisoires pour février.

2 – Nombre de défaillances par secteur

Cumul sur les douze derniers mois
déc. 2015 à janvier 2023 (+ février 2023 provisoire)



4 – Poids des défaillances des entreprises non financières en termes d'encours de crédit

Cumul sur les douze derniers mois
déc. 2006 à janvier 2023 (+ février 2023 provisoire)
(en %)

